

les rives de l'



la lettre trisannuelle de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat (Iriv) www.iriv.net - numéro 17 - septembre 2009 - Expérience



Nous dédions ce numéro à la chute du mur de Berlin, tombé dans la nuit du 9 novembre 1989. Les élections libres en Pologne, avec la victoire de *Solidarnosc*, en juin 1989, avaient ouvert la voie de la liberté à l'Est, la fin du régime communiste. Elle était suivie par la Hongrie puis par la République Démocratique Allemande. L'Allemagne était réunifiée, l'Europe à nouveau réunie. Une nouvelle ère s'ouvrait pour la construction européenne. En 2004, la Pologne, la Hongrie, les Républiques tchèque et slovaque, la Slovénie et les trois Etats Baltes entraient dans l'Union européenne. Ils étaient suivis, en 2007, par la Roumanie et la Bulgarie. Une Europe forte et réconciliée pouvait adopter un slogan : *Europa in varietate concordia*.

Ce numéro invite à réfléchir à la notion d'*expérience*. La rive *éditoriale* analyse le rôle essentielle d'une expérience associative pour l'intégration des migrants. La rive *académique* révèle le double visage de l'expérience. La rive *spirituelle* s'interroge sur les vrais enjeux de l'expérience. La rive *européenne* analyse la douloureuse expérience des immigrés dans l'union européenne. La rive *d'Irlande* offre le témoignage inattendu d'un nageur de compétition.

- *rive éditoriale* Bénédicte Halba **Migration et expérience**
- *rive académique* Eve-Marie Halba **Table rase**
- *rive spirituelle* Régis de Saint Rémy **Force et faiblesse de l'expérience**
- *rive européenne* Krystyna Kocerba **Vers une politique d'asile commune**
- *rive d'ailleurs* Greg Scanlon **De la compétition bénévole à la compétence professionnelle**
- *Actualités de l'Iriv* de juin à septembre 2009

Directrice de la publication : Dr Bénédicte Halba, présidente de l'IRIV

Rédactrice en chef : Dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'IRIV

les rives sont accessibles sur les sites : <http://www.benevolat.net> ou www.volontariat.net

les rives de l'iriv

info@iriv.net

rive éditoriale

Dr Bénédicte Halba, présidente de l'iriv

Migration et expérience - *We shall overcome* (1)

Selon le Centre Européen du Volontariat (CEV), l'Europe compterait 100 millions de bénévoles. Ce sont autant d'expériences associatives. Une étude plus précise de la population bénévole sera publiée en 2011, année européenne du bénévolat/volontariat, grâce au travail confié par la Commission européenne au cabinet d'études et de sondage GHK consulting, auprès des 27 pays de l'Union. Le bénévolat ouvre de belles carrières. Une expérience associative peut être particulièrement fructueuse pour les migrants et les minorités ethniques (2).

En France, selon les derniers chiffres publiés par l'INSEE, les étrangers vivant en France sans la nationalité française sont 3,5 millions soit 5,7% de la population totale (3). La proportion n'a guère changé depuis 1975, date à laquelle la France n'est plus officiellement un pays d'immigration. La crise économique avait entraîné une augmentation importante du chômage et des tensions étaient apparues sur le marché du travail touchant d'abord la main d'œuvre étrangère, souvent peu qualifiée. La première raison pour émigrer est en effet économique. Des travailleurs venus du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) ou d'Europe (Italie, Pologne, Portugal, Espagne) étaient venus en France pour contribuer à la reconstruction du pays et à la croissance économique des Trente Glorieuses (1945-1975). Depuis 1975, le regroupement familial est devenue une deuxième source d'immigration. Une troisième raison pour émigrer est la poursuite d'un cursus universitaire, le nombre d'étudiants internationaux a augmenté ces dernières années. L'asile politique est une quatrième raison : la France, patrie des Droits de l'Homme, est le pays le plus sollicité en Europe.

Pour les migrants et minorités ethniques, un engagement associatif peut être une étape décisive pour une intégration sociale, culturelle et professionnelle réussie. Il permet en effet de développer des compétences sociales et civiques. Elles ont d'ailleurs été consacrées par le Parlement européen et le Conseil européen dans le Programme 'Former et Eduquer tout au long de la vie' (4).

L'association rallie de plus en plus de jeunes candidats, scolarisés ou réfractaires au système scolaire, grâce au travail réalisé dans les Maisons des Jeunes et de la Culture (5). Elles sont le fruit de la « République des jeunes », mouvement issu de la Résistance, qui s'était inspiré des idées de Léo Lagrange. Des dispositifs, comme les Junior associations depuis 1998, ont aussi permis de sensibiliser dès 16 ans les jeunes à l'engagement associatif, à l'initiative des pouvoirs publics et de groupes associatifs (6). Une expérience collective favorise la responsabilité et l'esprit d'initiative chez tous les jeunes bénévoles, pour affirmer leur identité. Cette étape peut être essentielle pour les étrangers qui doivent concilier une double appartenance culturelle.

Un engagement associatif est également une première expérience sociale et professionnelle pour les parents qui n'ont jamais travaillé, le plus souvent des femmes (7). Le travail réalisé au sein de l'association permet de révéler des compétences et de développer la confiance en soi. Le bénévolat s'inscrit dans la continuité des tâches déjà exercées dans la sphère privée : organisation du temps, comptabilité, communication... Le dispositif des femmes-relais, créé en 2001 en France, a permis de créer de nouveaux emplois. Dans le cadre de la Politique de la ville, des femmes immigrées exercent la fonction de médiatrices sociales et culturelles. Elles interviennent auprès des habitants et des

institutions (centres sociaux, mairies ou d'autres services publics) pour faciliter les contacts et les démarches administratives.

Pour les travailleurs migrants qui attendent l'autorisation de travailler, un engagement associatif est un cadre privilégié pour utiliser des compétences professionnelles que la loi ne leur permet pas d'utiliser sur le marché du travail. Les diplômes obtenus dans leur pays d'origine ne sont pas reconnus dans les pays d'accueil ; ils sont pourtant obligatoires pour exercer de nombreuses professions (architectes, infirmiers, ébénistes..). L'expérience acquise au sein de l'association pourra être validée pour accéder à un diplôme ou constituer une première expérience professionnelle en attendant de pouvoir travailler (8).

Dans son discours *We shall overcome*, prononcé en mars 1965, en pleine lutte pour les droits civiques des Noirs américains, le président Lyndon B. Johnson déclarait en parlant de l'Amérique (1) :

« Ce grand pays, riche, intranquille, peut offrir chance, éducation et espoir pour tous – tous, blancs et noirs, tous, du Nord au Sud, paysans et citoyens.

Voici les ennemis : la pauvreté, l'ignorance, la maladie. Ce sont nos ennemis, pas nos concitoyens, pas nos voisins. Et ces ennemis aussi – pauvreté, maladie et ignorance- nous les surmonterons. » (9)

La France et l'Europe ont montré qu'elles le pouvaient en proposant une politique d'immigration et d'asile européenne, fondée sur l'égalité des chances et le respect des droits. Un engagement associatif est une autre facette, à l'échelon des citoyens, pour comprendre le contrat social qui permet à une communauté humaine de partager des projets et de construire un avenir commun. Nationaux et migrants qui ont tenté l'expérience associative l'ont compris depuis longtemps, en France et en Europe.

- (1) "Nous surmonterons", discours prononcé par Lyndon B. Johnson, Washington, DC, 15 mars 1965 in Mac Arthur B. "The Penguin Book of twentieth-Century", Penguin Group, London , 1999.
- (2) Le terme européen « migrants et minorités ethniques » est préféré en Europe aux termes « étrangers » ou « immigrés », jugés stigmatisant
- (3) INSEE première, sur les bases d'une enquête réalisée en 2004-2005, résultats publiés en 2006.
- (4) Recommendation of the European Parliament and of the Council on key competences for lifelong learning, Brussels, 10.11.2005, COM(2005)548 final, 2005/0221(COD)
- (5) créées en 1948 à l'initiative d'André Philip
- (6) groupes associatifs comme la Ligue de l'enseignement, l'association J.Presse, le GIP DEFI Jeunes, la Fédération nationale des centres sociaux ou la Confédération des MJC de France.
- (7) Projet Valider les acquis de l'expérience bénévole – Iriv et alii, 2003-2006 (www.eEuropeassociations.net)
- (8) Grâce à la loi dite de modernisation sociale de janvier 2002 qui reconnaît une expérience bénévole comme une expérience professionnelle à condition de justifier de sa réalité et de sa pertinence
- (9) "This great rich, restless country can offer opportunity and education and hope to all – all , black and white, all, North and South, sharecropper and city dweller.
These are the enemies: poverty, ignorance, disease. They are our enemies, not our fellow man, not our neighbor. And these enemies too-poversty, disease and ignorance- we shall overcome"

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

rive académique

Dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'iriv

Table rase

La tabula rasa ou nuda, concept philosophique exposé par Aristote et Saint Augustin, utilise la métaphore de la tablette des écoliers pour faire comprendre la notion d'expérience. Notre esprit serait comme cet outil d'apprentissage, il serait vierge et s'enrichirait peu à peu des traces que l'expérience y inscrirait. La sensation, le contact du monde transforment notre intelligence et la modèleraient en fonction des circonstances.

L'expérience est souvent associée à la sagesse, et plus spécialement à celle des Anciens. Une fable de La Fontaine pousse très loin cette idée en mettant en scène un vieillard et trois jeunes hommes (1). Le début donne le ton :

*Un octogénaire plantait.
« Passe encor de bâtir ; mais planter à cet âge ! »
Disaient trois jouvenceaux, enfants du voisinage ; [...]
A quoi bon charger votre vie d'un avenir qui n'est pas fait pour vous
Ne songez désormais qu'à vos erreurs passées ;
Quitter le long espoir et les vastes pensées [...]* ».

La morgue des jeunes garçons sera durement punie. Les trois hommes trouveront la mort par leur inexpérience : ignorance du jardinage pour l'un, de la mer pour l'autre ou du combat pour le dernier. A chaque fois l'impéritie est stigmatisée par revanche du destin : chute d'un arbre, noyade ou balle perdue.

Epreuve, tentative, essai tels sont les premiers sens du mot latin *experientia* dont est tiré le nom *expérience*. L'idée de s'engager dans l'inconnu, sans aucune certitude, serait héritée de la racine indo-européenne *per qui signifiait « aller de l'avant, pénétrer dans ». Les étymologistes rassemblent dans une même famille : *expérience, pirate, péril et port*. (2)

Le risque est donc inhérent à la notion, ce que La Fontaine avait parfaitement mis en lumière dans sa fable.

La spécialisation du mot dans le domaine scientifique dès le XIV^e siècle est très intéressante. L'expérience consiste à provoquer un phénomène pour l'étudier, il engage aussi bien la réflexion intellectuelle, le sens de l'observation que le goût de l'aventure. Chacun expérimente comme un laborantin les nouveautés qui s'offrent à lui ou qu'il recherche. Le bénévolat est un bon terrain d'expérimentation pour ceux qui s'engagent et ceux qui les accueillent.

Le physiologiste Claude Bernard considérait l'expérience comme la base de sa méthode expérimentale (3). Un scientifique doit observer avec objectivité, formuler des hypothèses puis procéder à la vérification expérimentale. Mais seul le très bon chercheur est capable d'utiliser à bon escient son expérience. Cette démarche devrait être celle de toute association qui affirme et consolide son action en s'interrogeant sur les moyens de l'optimiser.

« **L'expérience est un peigne que nous donne la vie quand on est devenu chauve** », disait Bernard Blier. Cette citation en forme de boutade met l'accent sur la manière d'apprécier soi-même ce que nous avons appris. A partir de quel moment l'expérience devient-elle expertise (4) ? L'idée de perfection est-elle préférable à celle de perfectibilité ? La curiosité de l'esprit permet de faire

progresser la réflexion. Selon Diderot, « L'expérience est la mémoire de beaucoup de choses », le bénévolat est l'une des manières de la vivifier.

- (1) *Le vieillard et les trois jeunes hommes*, livre XI, fable 8.
- (2) Voir article expérience in *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Dictionnaire Le Robert, 1992.
- (3) Voici la définition de Claude Bernard « le mot **expérience** a deux significations distinctes ; **expérience**, au singulier, signifie d'une manière générale et abstraite, l'instruction acquise par l'usage de la vie. Quand on applique à un médecin le mot **expérience** pris au singulier, il exprime l'instruction qu'il a acquise par l'exercice de la médecine. Il en est de même des autres professions, et c'est dans ce sens qu'on dit qu'un homme a acquis de l'**expérience**, qu'il a de 'l'**expérience**'. Ensuite, par extension, on a donné dans un sens concret le nom 'd'**expérience**' aux faits qui nous fournissent cette instruction expérimentale des choses. » Cité par Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1876.
- (4) Les deux mots sont tirés de deux participes passés du même verbe latin (*expertus* et *experitus*). L'expert est celui a mené à bien ses expériences.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

Rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Force et faiblesse de l'expérience

Pour faire connaissance, on peut vouloir connaître, savoir et observer pour agir. Puis cette connaissance sensible et toute personnelle nous permet d'œuvrer pour acquérir ou exécuter un bien qui n'est pas nôtre. Deux méthodes sont à notre disposition. La première est théorique, c'est l'étude. La seconde est pratique, c'est l'expérience.

On ne naît ni avec l'une, ni avec l'autre. Une expérience pratique est rarement suffisante. Elle constitue plutôt un complément d'informations qui, éclairé par un apprentissage académique, permet d'enrichir et de compléter ses connaissances. Si une expérience a le mérite d'être toujours réaliste, elle a le défaut d'être sujette à caution si elle n'est pas, comme le savoir théorique, subordonnée à un bien. Les deux se complètent et doivent se solidariser pour rechercher le même but.

Par contre, l'expérience est indispensable. On le sait, rien ne la remplace car un savoir théorique reste dans la sphère des idéaux s'il n'est pas appliqué par la volonté propre de l'individu. Ce sont les actions qui font appliquer la parole. L'expérience consiste donc à transformer ce savoir tout en conservant un idéal. Il s'agit d'harmoniser théorie et pratique, mais de ne pas oublier que l'on recherche le Bien avant tout.

Ce n'est pas toujours facile, car une expérience, même vécue par plusieurs, résulte toujours d'un investissement personnel. Elle fait intervenir réactions, passions et affections individuelles qui la rendent subjective. Apparaît alors le moment de s'élever spirituellement. Il en fut ainsi lorsque les Hébreux, peuple élu de l'Ancien Testament, demandèrent à Yahvé un roi pour mettre fin à leurs divisions internes. Celui-ci essaya en vain de les raisonner, mais ils n'écoutèrent que leur expérience. Ils eurent donc un roi, à la fois pour leur bonheur, mais aussi pour leur malheur, leurs divisions n'en étant que plus importantes.

On peut prendre d'autres exemples plus actuels, comme celui du krach boursier d'octobre 2008 répétant, sous une autre forme, celui de 1929. La cupidité de certains s'est faite au détriment des autres. La croissance économique est devenue une idéologie ne servant que des intérêts particuliers. L'exemple de la guerre contre l'Irak est encore plus édifiant : beaucoup de morts de chaque côté, un combat autant idéologique qu'économique. Les traumatismes du Viêt-Nam et d'autres guerres seront-ils restés lettres mortes ? Dans ces deux exemples, l'expérience est purement et simplement subordonnée à des idéaux théoriques, c'est pourquoi le passé n'a pu éclairer le présent et éviter les mêmes terribles effets.

Il existe de bonnes et de mauvaises expériences. On ne peut donc en nier l'existence. Mais il y a deux manières d'occulter ce savoir incontournable : la première est d'être amnésique et la seconde, d'être idéaliste. Il faut interroger les causes. Les idéologies l'emportent-elles sur la pratique ? Les intérêts personnels, ce que nous appelons égoïsme, prévalent-ils ? Dans ces deux cas, le but ultime, le Bien, n'est pas considéré et aucune expérience ne pourra guider les pas de ceux qui répèteront sans cesse leurs erreurs. Boîte de Pandore ou tonneau des Danaïdes ?

Rive européenne

Krystyna Kocerba, rédactrice en chef des Echos de Pologne

Vers une politique d'asile commune

Je vis en Pologne comme une nouvelle vie, *Quelqu'un a dû me trahir, Dans les centres d'accueil les gens deviennent fous* (1). Ces quelques titres reprenant les témoignages de réfugiés (2) publiés sur un site polonais en disent long sur le vécu de ces hommes et femmes qui ont pris le risque de venir ailleurs car ils ne voulaient ni ne pouvaient rester chez eux. Par nécessité, ils ont choisi une vie qui, tout au moins au début, n'est qu'une suite déstabilisante de décalages, culturels et autres. Tout cela perturbe la ligne droite de leur destin et remet en question ce qu'ils ont fait et ce qu'ils étaient jusqu'à présent.

Le prix à payer de l'intégration, parfois fébrile d'un déraciné, reste cette déclaration farouche d'un petit garçon de Grozny: « *Je ne veux plus parler tchechène* ». Sa mère, médecin, a fui son pays en guerre pour assurer à ses deux enfants un avenir meilleur. Désormais elle vit en Pologne comme le démarrage d'une nouvelle vie. Elle était parmi ceux qui, dans un centre d'accueil, ont réclamé des cours de polonais. Cette demande étonna le personnel, car la Pologne n'est qu'une étape transitoire dans le pèlerinage vers le mythique Ovest. L'étape est néanmoins cruciale: « *Pour qu'un réfugié soit admis dans un pays, il doit dire aux gardes-frontières, dans une langue quelconque, qu'il est réfugié, qu'il cherche un abri*, raconte la Tchechène de Grozny. *Au début, je ne le savais pas, et à deux reprises, je m'étais vue refouler à la frontière polonaise car je disais que j'étais touriste. J'ai enfin réussi car j'ai appris ce qu'il fallait dire – la vérité, tout simplement. Quand enfin j'ai dit ce qu'il fallait au garde-frontière (et avant, il ne pouvait pas me le souffler), il a souri et m'a dit: «C'est bon – maintenant vous pouvez passer»* ».

Parmi les 42 millions de personnes vivant en exil dans le monde (3), 16 millions de réfugiés et demandeurs d'asile (environ 11 millions de réfugiés et 5 millions de demandeurs d'asile) considèrent l'Europe comme une terre promise. Ils viennent en majorité des pays comme la Palestine, l'Afghanistan, l'Irak, la Somalie, le Soudan, la Colombie ou encore du Congo – des nations traumatisées, régions enfiévrées.

Les politiques d'immigration de pays européens se trouvent fragilisées par le choc du 11 septembre. Le fait qu'au sein de l'Union Européenne l'immigration reste une compétence nationale, donne lieu à des grandes disparités. Ainsi un Irakien aurait 75% de chances d'obtenir un asile en Allemagne, contre 2% de chances en Grèce. Et Amnesty International de souligner la dureté des certaines lois européennes. Par exemple, le Sénat italien a voté récemment une loi qui introduit un délit d'immigration clandestine condamnant à une amende de 5 000 à 10 000 euros, et à une expulsion immédiate. La Turquie serait le seul pays européen qui n'admette pas le statut de réfugié des personnes « d'outre Europe ». La Grèce renverrait les demandeurs d'asile avant même d'examiner leurs demandes. Et l'Espagne aurait signé des accords bilatéraux avec certains pays africains pour justifier ensuite une partie des reconductions aux frontières.

Depuis un certain temps, beaucoup réclament une harmonisation du régime d'asile. Le postulat auquel répond un Pacte européen de l'immigration et de l'asile a été initié sous la présidence française mais n'a toutefois pas de valeur juridique. Il appelle d'abord les Etats membres à faciliter la circulation des étudiants, des chercheurs et ceux dont les métiers sont recherchés sur les marchés nationaux respectifs (*l'immigration choisie*). Il entend ensuite régulariser individuellement, et non pas massivement, la situation des sans-papiers, ainsi qu'à améliorer l'efficacité des contrôles aux frontières pour faire face à l'immigration clandestine. Enfin, les ministres européens se sont mis

d'accord sur la création, en 2009, d'un bureau d'appui européen qui aura notamment pour mission de faciliter l'information sur ce sujet et d'anticiper les demandes d'asile en coordination avec le HCR.

Indépendamment des progrès européens, tous ceux qui assistent les réfugiés, à l'exemple des volontaires des ONG, ne cessent d'œuvrer partout dans le monde à la protection et à l'intégration des exilés, notamment dans le cadre du Partenariat en Action conclu avec le Haut Commissariat pour les réfugiés. De même, l'agence de l'ONU consulte régulièrement les professionnels du secteur comme le Conseil international des agences bénévoles (ICVA), basé à Genève, qui est un réseau mondial regroupant plus de 70 associations.

1) www.refugee.pl

2) Est classé réfugiée « *toute personne qui (...) craignant avec raison d'être persécutée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et ne peut, ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays* », selon l'article 1 A 2 de la Convention de Genève. Elle a été adoptée le 28 juillet 1951 par une conférence de plénipotentiaires convoquée par l'ONU sur le statut des réfugiés et des apatrides.

3) Selon le rapport *Global Trends 2008* du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés HCR.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

Rive d'ailleurs - Irlande

Greg Scanlon, Université de Limerick (Irlande) (1).

Expérience requise- un témoignage dans le sport

Exiger des candidats une expérience représentative dans un emploi proposé est une anomalie de la vie professionnelle. Cette condition peut aller de plusieurs années pour certains postes – particulièrement pour les directeurs et cadres supérieurs. Mais elle est aussi de mise pour les emplois sans responsabilités importantes où l'on exige à présent 12 à 18 mois d'expérience. C'est l'exemple classique de quadrature du cercle (2). Sans expérience professionnelle, un candidat potentiel ne peut pas se présenter et par conséquent aucune chance d'acquérir de l'expérience.

Comment résoudre cette anomalie ? Une solution est d'acquérir de l'expérience en participant à des activités bénévoles. L'expérience ne correspond pas forcément à un profil d'emploi, mais les compétences développées peuvent être « transférées » sur le marché du travail. Pour beaucoup de jeunes adultes qui ont pratiqué un sport pendant leur enfance ou leur adolescence, la première expérience bénévole est liée à cette activité. Ayant pratiqué la natation de compétition étant adolescent, j'ai obtenu un diplôme de maître nageur sauveteur. Cela m'a permis d'exercer cette fonction à titre professionnel huit étés consécutifs. Quand mon fils aîné a eu sept ans, il a voulu se lancer à son tour dans la natation de compétition. C'est alors que j'ai commencé ma carrière de bénévole dans le sport.

Plus que d'autres sports, les compétitions de natation exigent un encadrement qualifié, mobilisant au moins 22 personnes 'officielles' : trois « gardiens du temps » (3), cinq « juges de ligne » (4), un animateur pour calmer des enfants excités, trois assesseurs (5), un arbitre en chef pour la compétition (6). Enfin un organisateur de la compétition vérifie que les enfants sont encadrés par le nombre requis d'adultes, que la logistique et les normes de sécurité sont respectées et que tous les participants sont heureux de participer à l'événement. La plupart des tâches de l'organisateur sont effectuées en amont de la compétition.

Les compétitions de natation irlandaises reposent sur le bénévolat, elles perdurent grâce à toutes ces personnes organisant et animant l'événement. Pendant onze ans, j'ai occupé chacune des fonctions décrites ci-dessus, les unes après les autres et finissant ma carrière bénévole comme organisateur de compétitions. Quelles compétences acquière-t-on en exerçant ces différentes fonctions ?

Un « gardien du temps » doit être attentif, démarrant le chronomètre dès que le signal de départ est donné et l'arrêtant dès que le nageur a terminé sa course. Faire preuve d'une attention aussi scrupuleuse est une compétence demandée dans de nombreux métiers. Le chef des 'gardiens du temps' doit veiller à ce que tous soient aussi vigilants pour ne pas les léser les nageurs et doit procéder, avec tact, à des remplacements de gardiens trop lents. La négociation est une autre compétence précieuse sur le marché du travail.

Les juges des lignes doivent être très observateurs et faire preuve d'autorité ; les assesseurs doivent travailler dans le calme mais avec rapidité et précision, sous une pression constante. Ils doivent faire preuve de patience et d'un don de l'observation très aigu. Pouvoir gérer une situation dans le stress est une compétence de plus en plus appréciée des employeurs.

L'organisateur de la compétition acquiert des compétences en gestion du personnel et des talents d'organisation. L'arbitre en chef de la compétition est le « président d'un jour » assumant la responsabilité de la sécurité, le respect des règles de la compétition, le bon fonctionnement de l'équipe des autres officiels et un travail de persuasion auprès des parents pour les convaincre de devenir à leur

tour bénévoles pour assurer la bonne marche des compétitions et la formation de la relève. L'esprit d'initiative et de responsabilité est une compétence indispensable à toute profession d'encadrement.

C'est sûr : le bénévolat permet d'acquérir de l'expérience ! Le bénévolat dans le sport en est un témoignage...

- (1) University of Limerick www.ul.ie
- (2) "Catch 22 situation", déclinaison américaine de la « quadrature du cercle » ; Heller, Joseph, 1961. Catch 22, Simon & Schuster.
- (3) Deux 'gardiens du temps' sont chargés des chronomètres pour les 5 à 6 couloirs que compte en moyenne une piscine de compétition. Un 'gardien du temps en chef doit les encadrer.
- (4) Quatre juges de ligne sont des entraîneurs qualifiés qui veillent à ce que les règles soient bien respectées) et un juge de ligne en chef annonce le score obtenu par les nageurs
- (5) Ils sont chargés d'enregistrer les temps pour désigner la place des nageurs dans la course finale et veiller au départ en règle.
- (6) Il est chargé de veiller à la distribution des rôles de chacun, au respect du règlement, à la disqualification éventuelle de certains nageurs et au bon esprit de la compétition

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

Actualité de rentrée de l'iriv – Colloque à la Sorbonne - octobre 2009

En partenariat avec l'Université de Paris 5 - René Descartes (UP5), l'Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat (Iriv) organise un colloque, à la Sorbonne dont le titre est : "*Des intérêts des bénévoles - Regards croisés et enjeux*".

Il se tiendra les **1er et 2 octobre 2009** à l'amphithéâtre Durkheim - Paris IV Sorbonne, place du Panthéon, (entrée 1 rue Cousin), 75005 Paris.

Jeudi 1er Octobre

9h00 – Accueil des participants

9h30 – 11h30 : Séance d'ouverture, présentation de la thématique du symposium.

Roger Sue, Professeur de sociologie à l'Université de Paris 5 René Descartes, chercheur au Cerlis (CNRS) : Bénévolat et société de connaissances

Bénédicte Halba, docteur en sciences économiques, Présidente de l'Institut de recherche et d'Information sur le Volontariat- IRIV : Expérience bénévole et capital humain

13h30-15h30 : Thème – **Les intérêts des bénévoles aux regards des enquêtes**

Jean-Michel Peter, Chercheur au Cerlis : Analyse textuelle de six récits de parcours de bénévoles.

Jacques Malet & Cécile.Bazin (Recherches & Solidarités) : Satisfactions et déceptions aux travers d'enquêtes d'opinions

Philippe Amiel & Lionel Pourteau (URSHS Villejuif) : Bénévolat et cancer

Ariel Sevilla, chercheur à l'Université Paris 8 : Bénévolat et insertion sociale

16h00-18h30 : Thème – **Les impacts du bénévolat sur soi, la formation et l'économie**

Maudy Piot, présidente de Femmes pour le dire, Femmes pour agir- Rencontre du bénévolat avec le handicap

Stéphane Méry, chercheur au Cerlis- Bénévolat et sport

Bernard Liétard, professeur émérite au CNAM : Les acquis buissonniers : le bénévolat, une activité singulière.

France Huntzinger, maître de Conférences à l'Université du Maine- Bénévolat et économie sociale

Mélanie Gratacos, secrétaire générale d'Animafac - Le bénévolat dans la formation universitaire.

Vendredi 2 Octobre

9h00-11 h00 : Thème – **Valoriser et promouvoir le bénévolat dans la société**

Dan Ferrand-Bechman, professeure à l'Université Paris 8 : Le « métier de bénévole » et perspectives sociales

Gautier Pirotte, enseignant à l'Université de Liège - Les rapports entre bénévoles/volontaires et salariés dans deux organisations dont: la Croix Rouge de Belgique (Communauté française) et les Magasins du Monde-Oxfam

Cécile Mathou, consultante chez GHK Consulting, Etude sur le Volontariat en Europe

Bénédicte Halba et Roger Sue : Le bénévolat au 21ème siècle, enjeux et perspectives

Pour vous inscrire : contact@iriv.net

actualités de l'iriv de mai à août 2009

Le projet VA2EL

Avec l'Institut national du développement local (INDL), l'Iriv a initié et coordonne le projet Valoriser les Acquis des Elus locaux (VA2EL) qui associe huit partenaires dans six pays : la France (INDL, Iriv, Aric), l'Autriche (Oikodrom), la Grèce (AEE), l'Italie (UTGM), la Lituanie (KLMTCS) et la Pologne (Irs).

Un portfolio a été proposé par l'Iriv, sur la base de son précédent projet Vaeb (www.eEuropeassociations.net), pour valoriser les capacités et compétences acquises par les élus locaux qui devrait être numérisé et expérimenté (**mai- août 2009**).

Pour en savoir plus sur le projet : <http://www.va2el.eu>

Si vous souhaitez expérimenter l'e-portfolio pour les élus locaux : contact@iriv.net

Le projet TIPS

Ce projet initié par For.com (Université télématique Guglielmo Marconi) associe cinq pays : l'Italie (For.com, Gruppo Pragma), l'Autriche (Auxilium), la France (Iriv), la Grèce (Hellenic Open University) et la Pologne (European Tischner University).

Pour la France, l'Iriv a expérimenté avec soin le programme de formation à distance proposé pour les médiateurs interculturels, sur chacune des trois plateformes (Internet, mobile, télévision). Mahgol Salemi, qui a rejoint l'équipe de l'Iriv depuis janvier 2009, a coordonné l'expérimentation auprès des étudiants de Master 1 (Coopération et Solidarité Internationale) de l'Université d'Evry Val d'Essonne. L'expérimentation comprenait la préparation des 5 modules proposés, la participation aux classes virtuelles et le rapport d'expérimentation. L'Iriv a reçu le soutien d'Uniformation, OPCA spécialisé dans l'économie sociale, pour expérimenter le cours TIPS. Une réunion s'est tenue à Cracovie en **juin 2009** pour faire le point sur l'expérimentation dans les 5 pays.

L'Iriv a proposé une synthèse européenne sur la migration, les besoins exprimés par les migrants et l'enjeu de la médiation interculturelle et d'une formation adaptée aux médiateurs interculturels en **juillet 2009** (synthèse accessible sur le site de l'Iriv, rubrique 'actualité du projet TIPS').

Pour en savoir plus sur le projet: <http://www.forcom.it/tipsproject>

Si vous souhaitez expérimenter le Cours TIPS : contact@iriv.net

IMS, Séminaire sur "Valoriser les acquis d'une expérience bénévole", Banque du Luxembourg, Luxembourg; **jeudi 15 mai 2009**

L'Institut du Mouvement Sociétal -IMS Luxembourg a demandé à la présidente de l'Iriv d'animer un séminaire auprès de ses membres (responsables des ressources humaines) pour expliquer et utiliser le portfolio de compétences bénévoles (VAEB)

La présidente de l'Iriv a présenté les enjeux de la VAEB pour valoriser des compétences spécifiques acquises par les salariés de l'entreprise en dehors de l'expérience professionnelle. Elle s'est basée sur les résultats du projet VAEB initié et dirigé par l'Iriv (www.eEuropeassociations.net), qui propose un portfolio des compétences bénévoles.

Pour en savoir plus l'IMS: <http://www.imslux.lu/fr/>

Animafac - Accompagner les étudiants bénévoles pour valoriser leur expérience – **Juin- août 2009**

A la demande d'Animafac qui lance un programme d'accompagnement pour valoriser l'expérience bénévole des étudiants engagés dans son réseau associatif, l'Iriv construit un nouveau portfolio de compétences qui puisse répondre aux attentes de ce public particulier.

Plusieurs sessions de formation se sont déroulées avec les étudiants bénévoles impliqués et avec l'équipe de direction d'Animafac. Une première session a permis d'expliquer le portfolio développé dans le cadre du projet européen "Valoriser les acquis d'une expérience bénévole", **22 juin 2009**. Un comité de pilotage a présenté le projet aux membres du Comité de pilotage, **2 juillet 2009** - Haut Commissariat à la Jeunesse, Secrétariat d'Etat à l'Enseignement supérieur et la recherche, Secrétariat d'Etat à l'emploi et à la formation professionnelle, entreprises partenaires. Une deuxième session a permis d'adapter le portfolio au public étudiant, **12 juillet 2009**.

L'Iriv dans les médias

Revue des Migrations en Europe, Juillet 2009

Revue européenne éditée par Pr Dr Anna Krasteva, Université nouvelle de Sofia (Bulgarie), avec le soutien de la Fondation Manfred Wornier et du programme européen PHARE

Publication de l'article de la présidente de l'Iriv: *Life long learning : a key issue for Migration, Migrants and professionals working with them*, présenté à la Conférence organisée par le CERMES et l'Université nouvelle de Sofia (Bulgarie) en **juin 2008**.

Open Library , Juin 2009

Présentation des publications de la présidente de l'Iriv sur une bibliothèque en ligne.

Pour plus d'infos : <http://openlibrary.org/>

Lettre électronique du Projet TIPS numero 5, mai 2009

Lettre d'information sur le projet européen Leonardo da Vinci initié par FOR COM (Université Guglielmo Marconi, Rome). Ce cinquième numéro présente l'état d'avancement du projet qui propose un programme pilote de formation pour les médiateurs interculturels.

Voici le cinquième numero : [Newsletter TIPS avril 2009](#)

Pour plus d'infos : <http://www.forcom.it/tipsproject/>

Toutes les informations sur les publications de l'Iriv sont accessibles sur les supports suivants :

Un blog pour les publications de l'Iriv

Ce blog présente la genèse de la lettre électronique de l'Iriv , les rives de l'Iriv, et chacune des 4 publications de l'Iriv (Valoriser les acquis d'une expérience bénévole, 2007 ; Bénévolat : un atout pour les jeunes, une chance pour les associations, 2001 ; Bénévolat/volontariat et emploi : concurrence ou complémentarité, 1999 ; Quel statut pour le bénévole/volontaire ?, 1998)

Pour en savoir plus : <http://irivpublications.canalblog.com>

Les publications de l'Iriv consultables dans les bibliothèques et centres universitaires

Sudoc Abes est le catalogue du Système Universitaire de Documentation réalisé par les bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il comprend plus de 9 millions de notices bibliographiques qui décrivent tous les types de documents (livres, thèses, revues, ressources électroniques, documents audiovisuels, microformes, cartes, partitions, manuscrits et livres anciens...). Une recherche dans le catalogue Sudoc permet : d'obtenir sa description bibliographique, de constituer une bibliographie par le téléchargement ou l'export de notice, de sauvegarder dans son panier, au fil de la recherche des enregistrements (jusqu'à 100) pour pouvoir les télécharger, d'accéder au texte intégral du document si celui-ci est accessible en ligne, de localiser un document dans une des bibliothèques du réseau Sudoc afin de pouvoir le consulter, en demander le prêt ou la reproduction.

L'Institut de recherche et d'information sur le volontariat est classé dans la catégorie 'Forme savante ou à valeur internationale' – N° notice : 050407961). Ses 4 publications sont décrites.

Pour en savoir plus : <http://www.sudoc.abes.fr/>